

2023-06/007

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CALLIAN**

L'an deux mille vingt-trois, le 11 septembre,
Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de
François CAVALLIER, Maire

Présents : François CAVALLIER, Jacques BERENGER, Corine GUIGNON, Christiane TANZI, Jean-Christophe BERTIN, Philippe VERCHER, Michel REZK, Céline PELLISSIER, Aurélie COURANT, Marie MEYER, Timothée KOENIG, Sandrine BUIRON, Cécile AUTRAN, Jean-Christophe CHAUTARD,

Absents excusés : Jean-Luc ANTONINI (pouvoir à Corinne GUIGNON), Pascale AUGUET-OTTAVY (pouvoir à Christiane TANZI), Isabelle DERBES (pouvoir à Sandrine BUIRON), Karine CACHELEUX (pouvoir à Marie MEYER), Pascal MONTLAHUC (pouvoir à Cécile AUTRAN) Sara SUSINI (pouvoir à Jacques BERENGER), Nicolas BAGNIS (pouvoir à François CAVALLIER)

Absents : Laurent DENIS

Secrétaire de séance : Christiane TANZI

14 PRESENTS**16 VOTANTS**

MANDATS SPECIAUX

Le Conseil Municipal,

VU l'article L. 2123-8 du Code des Collectivités Territoriales ;

Sur proposition de Monsieur Jacques BERENGER, adjoint, et après en avoir délibéré,

- o **ACCORDE** à Monsieur François CAVALLIER, les mandats spéciaux ci-dessous :
 - Déplacement à Paris, les 18, 19, 20 et 21 septembre pour le congrès INNOPOLIS.
 - Déplacement à Lyon du 10 au 13 octobre pour le congrès POLLUTEC

- Déplacement à Paris du 20 au 23 novembre pour le congrès des Maires.

Délibéré à Callian, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire



Secrétaire de séance